

*Mettre en place un dispositif interne
d'animation et de suivi ainsi qu'un
processus d'évaluation du Plan Climat
Energie Territorial*

Plan Climat Energie



Territorial

Fiche action n°27

Orientation stratégique	Mobiliser et animer les acteurs du territoire
Objectif(s)	Assurer la pérennité du PCET (animation, suivi, financement, évaluation)
	Description
Type d'action	Gouvernance (Animation / suivi / évaluation)
Cible(s)	Elus, agents des collectivités, habitants du territoire
Contexte	<p>La réussite du Plan Climat Energie Territorial est fortement dépendante de l'engagement et de la mobilisation de chacun, dans la durée. C'est pourquoi, l'action de tous les acteurs du territoire se doit d'être accompagnée et valorisée pour qu'elle soit pérenne et efficace. Ainsi, la mise en réseau de l'ensemble des acteurs concernés par le projet est fondamentale pour assurer le suivi des actions engagées sur le territoire et l'échange d'expériences nécessaire à la mise en mouvement de nouveaux partenaires et à l'amélioration de notre expertise.</p> <p>Le processus d'évaluation d'un Plan Climat Energie Territorial nécessite que la structure porteuse de la démarche se dote, au préalable, d'une méthodologie, d'outils de suivi et d'évaluation des actions. En effet, l'évaluation permet le maintien de la mobilisation des acteurs par la valorisation des résultats obtenus, le réajustement des objectifs et la réaffirmation régulière des enjeux.</p> <p>Dans ce contexte les objectifs de l'action sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un dispositif pour l'animation, le suivi et l'évaluation du Plan Climat Energie Territorial ▪ Suivre et évaluer la mise en œuvre du plan d'actions du Plan Climat Energie Territorial de manière qualitative et quantitative
Descriptif de l'action	<p>Mettre en place un dispositif d'animation, de suivi et d'évaluation du Plan Climat Energie Territorial structuré autour :</p> <p>D'un Comité de pilotage constitué d'élus, au rôle décisionnel, mis en place dès la préfiguration du PCET et dont les responsabilités porteront maintenant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'organisation de la démarche entre l'équipe projet, au rôle redéfini, et l'ensemble des services opérationnels ; ▪ la détermination du planning et des moyens ; ▪ la mise en œuvre des actions propres à la collectivité ; ▪ l'animation des actions de la collectivité en direction des autres acteurs du territoire ; ▪ l'élaboration d'une « charte d'engagement » afin d'assurer l'engagement des élus des collectivités, des acteurs socio-économiques dans la mise en œuvre du Plan Climat la gestion des partenariats en cours, à construire ou à développer ;

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ la gestion des besoins de financement pour l'ensemble du projet ; ▪ la stratégie de communication ; ▪ la préparation du suivi des actions et l'évaluation de la politique menée ; ▪ la préparation d'éventuelles réorientations. <p>D'un Comité de suivi, réunissant les principaux responsables techniques et administratifs de la collectivité. Il aura pour mission de veiller au bon retour des informations concernant les résultats obtenus et les obstacles rencontrés et sera essentiellement chargé d'analyser les efforts réalisés (notamment en termes de réduction des émissions), qu'il devra remettre en perspective par rapport au coût effectif des actions. Ce travail devra faciliter la conception des actions nouvelles.</p> <p>D'une Mission d'animation chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ l'observation et du suivi : définition d'indicateurs, tenue du tableau de bord d'avancement, réalisation d'études spécifiques, évaluation et consolidation des impacts GES des opérations Plan Climat ; ▪ la pérennisation des liens avec les autres acteurs du territoire pour les actions extérieures au champ direct d'intervention de la collectivité ; ▪ l'animation de réseau au plus près des acteurs territoriaux ainsi que du secrétariat du Plan climat (préparation des documents, organisation des réunions et des conférences permanentes, restitutions au grand public...) ; ▪ l'identification des actions complémentaires pour une nouvelle vague d'actions, il faudra alors commencer un nouveau processus de co-construction, puis préparer les projets qui en découleront ; ▪ la valorisation et de la communication sur la démarche Plan Climat Energie territorial. Cette mission d'animation sera assurée dans un premier temps par un chargé de mission du Pays du vignoble Nantais. <p>Chaque collectivité devra trouver le mode d'organisation qui lui correspond le mieux en fonction de ses projets et compétences.</p> <p>Evaluer la mise en œuvre des actions du Plan Climat Energie Territorial, afin d'analyser leur efficacité et de réajuster les objectifs à atteindre en fonction des résultats obtenus.</p> <p>Cette évaluation comportera :</p> <p>Un bilan qualitatif : en évaluant la méthode et la gouvernance au regard de l'efficacité des actions mises en œuvre. Il s'agira d'identifier des indicateurs de suivi permettant de mesurer le respect des objectifs fixés, et le cas échéant, d'alerter sur les écarts constatés.</p> <p>Un bilan quantitatif permettant d'évaluer l'atteinte des objectifs moteurs de la démarche (les 3x20) : évaluation du taux des émissions de gaz à effet de serre, des consommations d'énergie et la production d'énergie renouvelable sur le territoire.</p> <p>Le suivi et l'évaluation du programme d'actions pourront se faire via un logiciel libre spécifique : Linéa 21 (http://www.linea21.com/fr/). La gestion d'un tel outil relèverait du rôle de la cellule d'animation.</p>
Périmètre géographique	Territoire du PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS
Freins, points de vigilance	<p>Penser le dispositif, les outils de pilotage et l'évaluation dès le début de l'élaboration du Plan Climat et du Plan d'actions, en vue de la collecte ultérieure des données.</p> <p>Fixer des indicateurs pertinents, fiables, et pouvant être renseignés régulièrement par les partenaires.</p>

	<p>Engager les partenaires et acteurs locaux par la signature d'une charte d'engagement</p> <p>Veiller à la régularité des Cellules climat</p> <p>Assurer la complémentarité entre le PCET et le SCoT</p>
<i>Retours d'expérience</i>	Charte " S'unir pour le climat " élaborée dans le cadre du PCET de la Ville d'Annecy

Mobiliser et former les élus du Comité Syndical, les membres des Commissions du Pays du Vignoble Nantais et les cadres dirigeants des collectivités

Plan Climat Energie



Territorial

Fiche action n°28

Orientation stratégique	Mobiliser et animer les acteurs du territoire
Objectif(s)	Assurer la pérennité du PCET (animation, suivi, financement, évaluation)
	Description
Type d'action	Formation
Cible(s)	Comité syndical et Commissions du Pays du Vignoble Nantais
Contexte	<p>De par les activités qu'elles exercent selon leurs compétences (urbanisme, habitat, déchets, distribution d'énergie, etc.), les collectivités territoriales génèrent des émissions de gaz à effet de serre. Elles ont donc une responsabilité vis-à-vis des citoyens et le devoir de mener des politiques de gestion exemplaires. Elles sont par conséquent une clé de réussite des politiques énergétiques et climatiques des territoires.</p> <p>C'est pourquoi, le Pays du Vignoble Nantais mobilise et encourage les communes et les communautés de communes membres dans la mise en place d'actions relevant des problématiques du Plan Climat Energie Territorial, et s'attache à les valoriser.</p> <p>Des matinées du développement durable sont déjà organisées par le Pays du Vignoble Nantais et dès le début du processus d'élaboration du Plan Climat Energie Territorial, les collectivités ont été mobilisées pour proposer des pistes d'actions.</p> <p>La mobilisation et de l'implication des collectivités du PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS autour des enjeux du Plan Climat Energie Territorial est un élément essentiel dans l'atteinte des objectifs de réduction des gaz à effet de serre et de consommation d'énergie, et doit se poursuivre.</p>
Descriptif de l'action	<p>Dans ce contexte l'objectif de l'action est de sensibiliser, former et informer les élus du Comité Syndical, les membres des commissions et les cadres dirigeants des collectivités pour une meilleure prise en compte des enjeux énergie-climat lors des choix politiques exercés sur leurs collectivités respectives et lors de la mise en œuvre des projets communaux et intercommunaux.</p> <p>Par la poursuite des matinées du développement durable, constituant des temps de formation exclusive et d'outils indispensables à la mise en œuvre et à la réussite d'actions de lutte contre le changement climatique et de maîtrise de la demande en énergie.</p> <p>Par la création d'une plate-forme de services (intranet) : Il s'agit de créer une plateforme de services grâce à laquelle les élus du Comité Syndical pourront s'exprimer, trouver des ressources, partager des expériences et ajuster leurs choix politiques au regard des enjeux énergétiques et climatiques portés par le Plan Climat Energie Territorial du Pays du Vignoble Nantais. Cet outil permettra de :</p> <p>Faciliter et de soutenir les collectivités du territoire du Pays du Vignoble Nantais dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la lutte contre le changement climatique et la maîtrise de la demande en énergie, et plus largement de mutualiser les outils existants sur le territoire ;</p>

	<p>Valoriser les bonnes pratiques des collectivités membres du Pays du Vignoble Nantais au regard des objectifs du PCET ;</p> <p>Cette plate-forme intégrera également une rubrique à destination des cadres dirigeants.</p> <p>Par l'incitation des collectivités membres du Pays du Vignoble Nantais à signer la charte d'engagement associée au plan d'actions du PCET du Pays du Vignoble Nantais</p>
<i>Périmètre géographique</i>	Territoire du Pays du Vignoble Nantais
<i>Freins, points de vigilance</i>	<p>Veiller à la régularité des matinées du développement durable</p> <p>Veiller à l'animation de la plate-forme intranet</p> <p>Assurer la complémentarité entre le PCET et le SCoT</p>

Créer et animer un réseau Plan Climat à destination des agents des collectivités

Plan Climat Energie



Territorial

Fiche action n°29

Orientation stratégique	Mobiliser et animer les acteurs du territoire
Objectif(s)	Assurer la pérennité du PCET (animation, suivi, financement, évaluation)
	Description
Type d'action	Formation
Cible(s)	Comité syndical et Commissions du Pays du Vignoble Nantais
Contexte	<p>L'activité professionnelle des agents de la fonction publique territoriale génère des émissions de gaz à effet de serre et est consommatrice d'énergie. Les agents sont donc des acteurs à part entière pour atteindre les objectifs du PCET du Pays du Vignoble Nantais. Pour cela, il est primordial de les informer, sensibiliser et former mais aussi de les accompagner dans leurs actes professionnels du quotidien, pour qu'ils adoptent des comportements plus respectueux de l'environnement et qu'ils appréhendent les enjeux énergétiques et climatiques du 21ème siècle.</p> <p>Dans un contexte de mutualisation, les agents des collectivités doivent comprendre et adhérer aux enjeux du Plan Climat Energie Territorial pour adopter des pratiques conformes aux objectifs et exemplaires.</p>
Descriptif de l'action	<p>Dans ce contexte les objectifs de l'action sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les agents sur les enjeux énergétiques et climatiques • Inciter et accompagner les changements de comportements et la mise en œuvre de gestes exemplaires <p>Pour atteindre ces objectifs, l'action consiste par conséquent à créer et à animer un réseau PCET à destination des agents des collectivités qui permettra de communiquer en interne auprès des agents, toutes catégories confondues, via tous les outils disponibles (le journal interne, le site intranet...) sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'avancée du Plan Climat Energie Territorial : cela leur permettant de suivre le projet et d'être tenu informé des événements associés ; • Les projets et les pratiques exemplaires des services, en matière de lutte contre le changement climatique et de maîtrise des consommations d'énergie; • Les moyens d'agir à l'échelle de la collectivité en tant qu'agent sur des éco gestes au quotidien (par exemple, le tri des déchets, les impressions recto-verso, l'expérimentation du télétravail, les possibilités de visioconférences, etc) ; • Les initiatives volontaires pour valoriser la mobilisation d'agents sensibles à la thématique et inciter d'autres collègues. <p>En lien avec la direction Ressources Humaines, le service Communication et la mission Développement Durable, mettre en œuvre une démarche active de bonnes pratiques en interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les métiers ayant un potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de consommation d'énergie et les hiérarchiser ; • Expliquer et valoriser les projets de direction en faveur de la lutte contre le changement climatique et de la maîtrise des consommations d'énergie ;

	<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre la dynamique engagée et organiser des temps fort d'information et de convivialité qui permettent de valoriser les démarches exemplaires et de sensibiliser l'ensemble des agents territoriaux.
<i>Périmètre géographique</i>	Territoire du Pays du Vignoble Nantais

Créer et animer un Club Climat à destination des principaux acteurs socio-économiques du territoire

Plan Climat Energie



Territorial

Fiche action n°30

Orientation stratégique	Mobiliser et animer les acteurs du territoire
Objectif(s)	Assurer la pérennité du PCET (animation, suivi, financement, évaluation)
	Description
Type d'action	Gouvernance (Animation / suivi / évaluation)
Cible(s)	Acteurs institutionnels et socio-économiques
Contexte	<p>La réussite du Plan Climat Energie Territorial est fortement dépendante de l'engagement et de la mobilisation de chacun, dans la durée. C'est pourquoi, l'action de tous les acteurs du territoire déjà fortement engagés sur la question du climat doit d'être accompagnée et valorisée pour qu'elle soit pérenne et efficace. Ainsi, la constitution d'un Club Climat permet de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par le PCET afin de construire des partenariats et des projets en commun, d'assurer le suivi des actions conduites sur le territoire et l'échange d'expériences qui conditionnent la réussite du Plan climat Energie territorial</p> <p>Dans ce contexte le Club Climat :</p> <ul style="list-style-type: none"> Est partie prenante de la préparation du PCET Donne son avis et participe à la définition d'actions concrètes et partagées de lutte contre le changement climatique Discute des conditions de mise en œuvre des actions qui seront proposées Prend des engagements dans le cadre des activités des membres et les rend publics
Descriptif de l'action	<p>Les objectifs et ambitions du Club Climat sont de mobiliser, dans la durée, l'ensemble des acteurs du Plan Climat Energie Territorial et accompagner les partenaires dans la définition et la mise en œuvre d'actions nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédérer les acteurs et partenaires, public ou privés, autour des objectifs du PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS de lutte contre le changement climatique et développer des synergies entre acteurs afin de les faire s'engager ensemble sur des actions communes • Offrir la possibilité aux différentes parties prenantes du territoire de renforcer leurs engagements sur les questions du changement climatique et formaliser au moyen d'une charte, un engagement mutuel sur les enjeux énergie-climat, actant ainsi le volontarisme qui animent les acteurs du Pays du Vignoble Nantais en la matière. • Aider les signataires à mettre en œuvre des actions simples, fiables et concrètes liées à la maîtrise de l'énergie, première clé d'entrée vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre. • Suivre, évaluer les actions mises en œuvre et proposer des actions correctives et/nouvelles,

	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les actions mises en place et les initiatives territoriales • Organiser annuellement des Forums Climat, qui permettent de faire le point sur l'avancement des actions et de faire remonter les propositions d'actions, les avis et réflexions de tous les acteurs de terrain ;
<i>Périmètre géographique</i>	Territoire du Pays du Vignoble Nantais
<i>Freins, points de vigilance</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Penser le dispositif de gouvernance et la charte d'engagement, en vue de la collecte ultérieure des données. • Fixer des indicateurs pertinents, fiables, et pouvant être renseignés régulièrement par les partenaires. • Veiller à la régularité des réunions du club Climat
<i>Retours d'expérience</i>	Charte " S'unir pour le climat " élaborée dans le cadre du PCET de la Ville d'Annecy

Mettre en œuvre une stratégie et un plan de communication à destination des habitants du
PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS

Plan Climat Energie



Territorial

Fiche action n°31

Orientation stratégique	Mobiliser et animer les acteurs du territoire
Objectif(s)	Sensibiliser, informer, communiquer, accompagner les acteurs et les habitants du territoire
	Description
Type d'action	Communication / sensibilisation
Cible(s)	Habitants du territoire
Contexte	<p>Dans un pays comme la France, près de la moitié des émissions de gaz à effet de serre découle d'actes réalisés dans la sphère privée : chauffage domestique, déplacements, achats... et ceux-ci se prolongent dans les comportements au travail. La réussite du Plan Climat Energie Territorial est fortement dépendante de l'engagement et de la mobilisation de chacun, dans la durée.</p> <p>La sensibilisation, l'information et l'éducation au développement durable sont des éléments essentiels pour favoriser la mobilisation mais surtout l'évolution des pratiques individuelles. Ils permettent d'accompagner la modification des comportements individuels et d'aider chacun dans sa sphère privée, à identifier la portée de ses gestes au quotidien.</p> <p>La concertation a permis notamment, de mettre en évidence des pistes d'actions de sensibilisation et d'échanges afin d'impliquer les citoyens dans la mise en œuvre des actions du Plan Climat Energie Territorial.</p> <p>Dans le premier plan d'actions, le Pays du Vignoble Nantais souhaite donc établir une stratégie de communication et mettre en œuvre un plan de communication à destination des habitants, pour mobiliser la population, accompagner et valoriser les actions réalisées afin qu'elles soient pérennes et efficaces.</p>
Descriptif de l'action	<p>Dans ce contexte, les objectifs de l'action sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informer, sensibiliser et former la population aux problématiques liées à l'énergie et au climat, • Diffuser les objectifs du Plan Climat Energie Territorial, • Faire évoluer les pratiques et les comportements du quotidien. <p>Pour atteindre ces objectifs, l'action consiste par conséquent à établir une stratégie et à mettre en œuvre un plan de communication à destination de la population pour diffuser les objectifs et des avancées du PCET, par le biais de divers outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une campagne de communication autour de la mise en œuvre du PCET. Des thématiques prioritaires seront à identifier pour définir le contenu des messages à diffuser, telles que : la réhabilitation thermique des bâtiments existants, les déplacements sobres en émissions de gaz à effet de serre, la consommation responsable, les éco-gestes ... • Une rubrique PCET sur le site internet du Pays du Vignoble Nantais, mise à jour régulièrement, témoignera de l'état d'avancement du Plan Climat et des événements organisés autour du projet. Cette interface spécifique permettra également de faciliter le dialogue entre le Pays du Vignoble Nantais et les habitants au moyen d'un forum,

	<ul style="list-style-type: none"> • Une assistance aux communes dans le développement d'un kit pédagogique pour l'organisation de réunion publique dans chaque commune, <p>Un programme d'animation sur les enjeux énergétiques et climatiques pour le grand public, à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La mise en place d'un cycle de conférences programmé sur trois ans autour des enjeux énergétiques et climatiques, afin que les habitants puissent approfondir leurs connaissances sur ce thème. Des « cafés climat énergie » (sur le modèle des cafés philosophiques) pourraient compléter ces conférences ; ▪ Une exposition itinérante conçue par des acteurs du territoire (écoles, etc.) ▪ Des évènementiels dédiés aux enjeux énergétiques. Ces temps forts seront l'occasion de diffuser des messages et de stimuler la créativité en lien avec les enjeux énergie-climat en allant vers les citoyens. ▪ L'organisation de concours de bonnes pratiques et d'appels à projets à destination des familles (la famille à énergie positive, les foyers témoins, le coach carbone, etc.) permettant aux habitants de relever des défis en lien avec le PCET <p>Le développement de relais d'information et le soutien aux structures locales porteur projets de sensibilisation : tels que l'association ARAIS pour sensibiliser les foyers modestes, l'EIE pour réaliser des visites de sites exemplaires, etc.</p> <p>La mobilisation et la participation des établissements scolaires, au moyen du programme EEDD, de participation au réseau éco écoles, de réalisation d'agenda 21 scolaires.</p>
<i>Périmètre géographique</i>	Territoire du Pays du Vignoble Nantais

Réaliser une étude de faisabilité pour créer un pôle « énergie climat » à l'échelle du territoire : « la Maison Carbone »

Plan Climat Energie



Territorial

Fiche action n°32

Orientation stratégique	Mobiliser et animer les acteurs du territoire
Objectif(s)	Sensibiliser, informer, communiquer, accompagner les acteurs et les habitants du territoire
	Description
Type d'action	Mobilisation des acteurs
Cible(s)	Habitants du territoire, élus, acteurs économiques, bailleurs
Contexte	La réussite du Plan Climat Energie Territorial est fortement dépendante de l'engagement et de la mobilisation de chacun, dans la durée. C'est pourquoi, les acteurs du territoire ont besoin d'être informés et incités à agir. Ils doivent pouvoir se rencontrer, collaborer et partager des initiatives. Il est important, enfin, qu'ils soient intégrés aux démarches des collectivités locales et s'y sentent liés.
Descriptif de l'action	<p>Ce que serait la « Maison Carbone » du PAYS DU VIGNOBLE NANTAIS</p> <p>La constitution d'un pôle énergie climat, la « Maison Carbone », à l'échelle locale, a pour objectif de développer l'engagement des divers acteurs dans une politique de réduction des rejets de GES. Elle « fédèrera » des outils existants comme le CEP, l'EIE et se renforcera pour devenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un lieu d'échange et de coopération, local, sur les réductions des émissions de gaz à effet de serre et les économies d'énergie, constitué en point d'entrée unique pour tous les acteurs du territoire – élus, chefs d'entreprises, bailleurs et particuliers – et répondant aux enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique. • Un outil stratégique, instrument de mobilisation des acteurs du territoire, autour des actions concrètes à mener, des décisions prenables. • Le moteur territorial des acteurs-décideurs en mettant en contact les acteurs, rassemblant ceux qui veulent faire et ceux qui peuvent faire, favorisant ainsi le développement de synergies sur le territoire. Ce Pôle veut aider à l'émergence de projets et les accompagner. • Un observatoire carbone : le pôle centralise les données « carbone » du territoire et les rend accessibles, améliore et actualise le calcul des émissions de GES de la collectivité. Il permet en un mot de « penser carbone » lors de la prise de décision. • « La maison du PCET du Pays du Vignoble Nantais », en appui stratégique et opérationnel aux missions du syndicat mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais <p>D'un point de vue opérationnel le pôle énergie climat, « Maison Carbone » serait progressivement constitué autour de 3 piliers pour remplir 3 fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le moteur territorial des acteurs-décideurs, pour faire levier sur les acteurs du territoire : • Former – Informer - Mettre en contact

	<p>Le relais territorial de la politique Facteur 4, pour porter des projets motivants sur une stratégie partagée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer la « maison du PCET » en appui stratégique et opérationnel aux missions du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais • Etre un lieu incontournable de coopération • Diffuser les bonnes pratiques <p>L'observatoire carbone du territoire, pour fournir les données et penser carbone à chaque prise de décision:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer, actualiser, enrichir le calcul des émissions territoriales de GES • Recueillir les données « carbone » du territoire • Les mettre à disposition <p>Afin de répondre à ces objectifs, la « Maison Carbone » se déclinerait sous deux formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un site internet pouvant éventuellement constituer une première étape dans sa mise en place (en lien avec la plate-forme intranet mentionnée dans les fiches actions 28 et 29) • et un espace physique, un second pas nécessaire pour aller au-delà d'une simple sensibilisation. <p>Associer l'ensemble des partenaires locaux pour évaluer la faisabilité du projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En organisant des temps de présentation sur le rôle et le fonctionnement d'une « Maison Carbone », à destination des élus, des cadres dirigeants des collectivités et des acteurs socio-économiques du territoire • En recensant les partenaires intéressés et potentiellement financeurs : institutionnels, collectivités territoriales, fournisseurs d'énergie, bailleurs sociaux, organismes bancaires, entreprises, associations, ... <p>En mettant en place, avec les acteurs intéressés, des groupes de travail pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les enjeux sur le territoire ▪ Envisager les futures missions de l'agence ▪ Définir les moyens humains et financiers à mobiliser
<i>Périmètre géographique</i>	Territoire du Pays du Vignoble Nantais
<i>Retours d'expérience</i>	Les Agences Locales de l'Energie et du Climat